BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est

Décision nº 15540 du 14 novembre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve des groupements de gendarmerie départementale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

NOR: INTJ1828055S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 264 du 5 juillet 2018 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2017;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 13 novembre 2018,

Décide:

Article 1er

Le tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin est arrêté ainsi qu'il suit :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, l'adjudant-chef de réserve :

Simler Dominique NIGEND: 270744

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

Verdoux ChristopheNIGEND : 271 133Hucault YvesNIGEND : 99 407Hoffmann VincentNIGEND : 268 537

Pour le grade d'adjudant de réserve, le maréchal des logis-chef de réserve :

Pacyga Alain NIGEND: 269 905

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Sobczak Hervé NIGEND: 270792 Marquis Fabrice NIGEND: 269372 Schwob Michel NIGEND: 270703 Weber Lionel NIGEND: 322356 Larbi Diana NIGEND: 268979 Haller Gérald NIGEND: 333651 NIGEND: 266231 **Aubigny** Paul Schmuck Claude NIGEND: 270652 NIGEND: 344014 Diebali Béchir Herrbach Séverine NIGEND: 268 504 **Klopfenstein** Gilles NIGEND: 268813 Liebgott Olivier NIGEND: 269172 **Ottermann** Paul NIGEND: 269893 Muller José NIGEND: 349506

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Lang Lionel	NIGEND: 336089
Gumbel Bruno	NIGEND: 268369
Guidez Emmanuel	NIGEND: 268331
Vandenbroucke Ludovic	NIGEND: 271 089
Haumesser Didier	NIGEND: 268433
Brahim Mohamed	NIGEND: 266744
Janel Laurent	NIGEND: 348202
Toïgo Olivier	NIGEND: 165907

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 novembre 2018.

Le colonel, commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin, M. CLERC